

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 30 JUIN 2010

---

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

Pouvoirs :

Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
Jean-Jacques IDOMENEE	à	André PAILLAS
Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
Gérard FRECHOU	à	Louis REY
Véronique PEBEYRE	à	Dominique QUEHEILLE
Dolores CABELLO	à	Robert BAREILLE
Fabien REICHERT	à	Jean-Michel BRUGIDOU
Jean-Marie GINIEIS	à	Anne BARBET
Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Suppléants :

Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
Laurence BORAU	suppléante de	Didier LOUSTAU
Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINE
Stéphanie REDAL	suppléante de	Jean-Pierre TERUEL

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASABONNE, David LAMPLE, Gérard LEPRETRE, Nicolas MALEIG.

---

## RAPPORT N° 52

### SITE INTERNET

Madame JAUBERT-BATAILLE, rappelle que dès 2003, la CCPO avait créé un site internet qui reprenait largement les éléments de celui de la ville d'Oloron et ce, en raison de ses compétences, qui s'appuyaient essentiellement sur les services transférés de la ville.

Aujourd'hui, la conception de ce site semble inadaptée et il est possible maintenant de disposer d'un outil plus performant permettant d'inclure des fonctionnalités et des interactivités qui

répondent aux attentes de la population du territoire et permettent à la structure de mieux faire connaître ses activités.

Le projet consiste en la refonte du site actuel et la création d'un réseau intranet / extranet. Ce réseau permettra d'assurer des échanges sécurisés entre les services éclatés et le siège de la CCPO et entre la CCPO et les communes adhérentes.

C'est ainsi qu'un crédit prévisionnel de 30 000 € HT a été réservé au Budget d'Investissement pluriannuel – opération n° 103.

Par ailleurs, la médiathèque a créé un portail WEB dans cet esprit intégrant une meilleure interactivité et des possibilités de consultation et de réservation en ligne de documents.

Une réflexion a été menée par les services pour définir un cahier des charges qui servira de base à la consultation de sociétés spécialisées dans le domaine qui sera engagée dans le cadre de la procédure adaptée du Code des Marchés.

A l'issue de cette consultation, la procédure sera suivie par un Comité de Pilotage incluant le Président, un élu (Philippe GARROTE), la Directrice de la Communication, le Directeur Général des Services, Pascale Palacin, les deux spécialistes en informatique de notre structure et un représentant de l'ADN.

Il est envisagé de pouvoir disposer du nouveau site début 2011, étant donné que priorité sera donnée au Spectacle Vivant.

Où cet exposé,

#### **Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **ADOPTE** le présent rapport
- **CONFIRME** sa volonté de créer un nouveau site et un réseau intranet et extranet
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager la procédure de consultation et à signer le marché correspondant
- **VOTE** les crédits nécessaires.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 juin 2010

Suivent les signatures

Le Président,

**Bernard UTHURRY**

